

L'ACDA demande de sabrer dans les taxes

DAVID BOMBARDIER

david.bombardier@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Près de deux dépanneurs ferment chaque jour au Québec en bonne partie à cause des taxes trop élevées imposées sur le tabac. L'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA) presse Québec et Ottawa de réduire de moitié les taxes sur les cigarettes afin d'enrayer la contrebande et de freiner cette débâcle.

«Pour les dépanneurs, c'est une catastrophe», estime le vice-président principal de l'ACDA, Michel Gadbois.

Depuis le début des années 2000, les taxes provinciale et fédérale sur le tabac ont carrément doublé, si bien qu'une cigarette sur deux provient maintenant de la contrebande au Québec, indique l'ACDA.

Les hausses de taxes n'auraient aucunement contribué à freiner le taux de tabagisme. Selon un sondage réalisé en mai pour le compte de l'ACDA, 61 pour cent des gens ayant cessé de fumer depuis dix ans l'ont fait par souci de santé. Seulement six pour cent des Québécois ont abandonné cette habitude en raison du coût élevé des cigarettes.

Toujours selon ce sondage, 65 pour cent des fumeurs seraient prêts à délaisser les cigarettes de contrebande si les taxes baissaient de moitié, ce qui anéantirait le marché noir, avance M. Gadbois. Ce dernier juge qu'une baisse de taxes ne ferait pas augmenter le nombre de fumeurs, contredisant ainsi la Société canadienne du cancer.

L'ACDA fait valoir que la répression n'est actuellement d'aucune utilité contre la contrebande puisque le phénomène est trop répandu. Toute solution passe par une baisse de taxes, insiste M. Gadbois, présentement en tournée de revendication à travers le Québec en vue d'influencer la prochaine politique provinciale de lutte contre la contrebande.

Une cartouche de cigarettes dite légale coûte environ 70 \$ tandis qu'une cartouche de cigarettes de contrebande, plus nocives pour la santé, est vendue à quelque 15 \$. Avec des prix aussi «compétitifs», il n'est pas surprenant que la contrebande se soit taillée une part enviable dans le marché,



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Michel Gadbois, vice-président de l'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA), était de passage à Sherbrooke hier pour démontrer l'effet des taxes excessives sur la contrebande de cigarettes.

particulièrement chez les jeunes.

Le tabac représente 32 pour cent des ventes d'un dépanneur, qui réalise environ deux pour cent de profit.

À l'heure actuelle, les pertes varient de 60 000 \$ à 100 000 \$ pour un dépanneur de taille moyenne. «C'est ce qui

fait la différence entre passer l'année et faire faillite», illustre M. Gadbois.

Tabagie King

À la Tabagie King, le propriétaire Pierre Audet estime que ses ventes de cigarettes ont baissé de 40 pour cent

en deux ans, alors que le nombre de fumeurs a diminué de deux ou trois pour cent par année seulement. «Mes frais fixes sont les mêmes», rappelle-t-il, tout en se réjouissant de ne pas avoir eu à licencier qui que ce soit pour l'instant.